

Communication de violation de données personnelles

Publié : 23 juin 2025

Communication publique conformément à l'article 34, paragraphe 3, point c), du Règlement (UE) 2016/679 - Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) effectuée par l'Azienda USL Toscana sud est – Responsable du traitement – en relation avec le dysfonctionnement du logiciel des Laboratoires d'analyses des hôpitaux de Campostaggia et Nottola survenu entre le 26 mai et le 5 juin 2025.

Que s'est-il passé ?

L'activité des laboratoires d'analyses des hôpitaux de Campostaggia et Nottola, relevant de l'Azienda USL Toscana sud est, a récemment été affectée par une défaillance du système informatique qui gère le traitement des prélèvements sanguins pour les analyses biologiques, ainsi que la composition et la transmission des comptes rendus correspondants au Dossier Médical Électronique (DME).

Suite à ce dysfonctionnement, environ 1300 rapports de laboratoire, concernant environ 1200 patients, produits entre le **26 mai et le 5 juin 2025**, et relatifs à **des prélèvements effectués entre le 15 mai et le 4 juin 2025 dans les centres de prélèvements de l'Azienda situés dans la province de Sienne**, ont été chargés par erreur dans le DME d'autres patients.

L'Azienda a été informée de l'incident à la suite de signalements reçus à partir du 3 juin, certains concernant l'absence d'un rapport de laboratoire dans leur propre DME, d'autres la présence dans leur DME d'un rapport appartenant à une autre personne.

Quelles données personnelles ont été compromises ?

La violation concerne les données suivantes :

- Données de santé : résultats d'analyses biologiques
- Données d'identification : nom, prénom, date de naissance, code fiscal
- Données de contact : adresse

Ces données figuraient dans environ 1300 rapports de laboratoire, concernant des prélèvements effectués par des patients dans les points de prélèvement de la province de Sienne pendant la période concernée. Cela représente environ un tiers du total des rapports produits par les deux laboratoires pendant cette période.

Le dysfonctionnement a entraîné une perte de confidentialité et une indisponibilité temporaire des données ; toutefois, aucune perte définitive de données n'a eu lieu.

Quelles actions ont été entreprises par l'Azienda ?

Dès la réception des premiers signalements, l'Azienda a immédiatement collaboré avec l'ESTAR (Organisme Régional de Support Technique et Administratif, en charge des systèmes informatiques de l'Azienda) pour reconstruire les faits et adopter les mesures techniques disponibles pour remédier au dysfonctionnement.

En particulier, dès le 5 juin :

- La génération du dysfonctionnement a été interrompue
- Une correction a été appliquée au système informatique
- La transmission des rapports au sein de l'Azienda et vers le DME a été rétablie

Le 9 juin, après finalisation de l'analyse :

- Les environ 1300 rapports envoyés par erreur au DME d'environ 1200 patients incorrects ont été supprimés. Les mêmes rapports ont été retransmis correctement aux DME des patients concernés

Suite à l'incident, l'Azienda a effectué la notification nécessaire à l'Autorité garante de la protection des données personnelles, conformément à l'article 33 du RGPD.

Que puis-je faire ?

L'incident est dû à un problème purement technique, sans aucune intention malveillante. Par conséquent, le risque concret de préjudice pour les personnes concernées est objectivement faible. En plus, grâce à la rapidité des mesures de remédiation adoptées, et au fait que chaque rapport a pu être accessible, de manière non autorisée, à une seule personne — sans qu'il soit certain que cette personne l'ait effectivement consulté — l'impact potentiel sur les personnes concernées est encore plus limité.

Il est toutefois recommandé aux personnes potentiellement concernées (c'est-à-dire les utilisateurs ayant effectué un prélèvement sanguin dans l'un des centres de prélèvements de l'Azienda dans la province de Sienne pendant la période concernée) de faire preuve de vigilance si elles sont contactées par des inconnus demandant des informations personnelles ou formulant des requêtes inhabituelles.

Qui puis-je contacter pour obtenir plus d'informations ?

Pour toute demande d'information complémentaire concernant l'incident, vous pouvez contacter le Bureau du Délégué à la Protection des Données (DPO) de l'Azienda :

- Par téléphone au +39 0577 536890 ou par e-mail à privacy@uslsudest.toscana.it pour les demandes de nature générale
- Exclusivement par e-mail à privacy@uslsudest.toscana.it pour les demandes de nature personnelle, en joignant dans ce cas une copie d'une pièce d'identité en cours de validité